

## Charte du Collectif Jeunesse et ESS

### Avant-propos

Reconstituée depuis le 31 mars 2015, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Aquitaine était une association représentative et transversale qui rassemblait les acteurs de l'économie sociale et solidaire de la région. Issue de la fusion des 3 ex-régions en juillet 2017, la CRESS Nouvelle Aquitaine a la même vocation. Avec ses 12 homologues des autres régions de France, elles sont fédérées au sein du Conseil National des CRESS (CNCRESS).

Dans l'article 4 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire définit une stratégie tendant à :

- 1° Promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes, notamment dans le cadre du service public de l'éducation ;
- 2° Aider les jeunes qui aspirent à entreprendre au service de projets d'économie sociale et solidaire et valoriser leurs initiatives ;
- 3° Favoriser l'intégration des jeunes dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

En rencontrant ses adhérents et les acteurs de territoire début 2016, la CRESS a constaté que la jeunesse fait partie d'un des principaux enjeux du développement de l'ESS. Il y a un réel intérêt à prendre en compte les initiatives permettant de répondre aux attentes des jeunes et les inciter à entreprendre dans l'ESS.

### Historique du collectif

Une initiative a émané des acteurs du territoire qui souhaitent se connaître, partager leurs expériences et leurs compétences via notamment leurs outils de sensibilisation à l'ESS ou leur mode de fonctionnement coopératif. Ils ont voulu ainsi, se fédérer en collectif.

- ✓ Un diagnostic a été effectué, impliquant l'identification des structures existantes et les différents types d'actions engagées sur les territoires en termes de sensibilisation à l'ESS et à l'entrepreneuriat dans l'ESS.
- ✓ Des rencontres se sont organisées avec les structures existantes sur le territoire du Sud de la Nouvelle Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées Atlantiques)
- ✓ Un premier temps de rencontre et d'échanges a eu lieu sur la mise en place de la démarche (juillet 2016 à Captieux en Sud Gironde). A travers leurs compétences, expériences, une culture réciproque est née de ces échanges.
- ✓ S'en est suivi 7 autres rencontres (Tarnos, Bègles Rion des Landes par 2 fois, Agen, Mérignac et Bordeaux le 4 juillet dernier).

Le Collectif est coordonné par la CRESS Nouvelle Aquitaine. Il délègue la coordination à la CRESS NA (via Nicolas Perez, Animateur territorial et Florian Barès Chargé de mission sensibilisation et formation) et est animé par ses membres.

Cette dynamique a permis d'enclencher la même démarche sur les territoires du Nord de la Nouvelle Aquitaine avec la mise en vie prochaine de 2 nouveaux collectifs au Nord Ouest de la Nouvelle Aquitaine (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne) et au Nord Est (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne) respectivement en 2018 et 2019.

## Pourquoi ce collectif ?

C'est afin de permettre l'interconnaissance, le partage d'expériences et de ressources et de proposer des actions mutualisées en faveur de ce public jeune que la CRESS souhaite regrouper des structures identifiées autour des questions de jeunesse sur le territoire de l'Aquitaine.

Un des enjeux est de fédérer ces structures autour de réflexions et projets communs avec et auprès des publics jeunes en lien avec l'ESS et l'entrepreneuriat dans l'ESS.

## Identification de la démarche

Nom de la démarche

« Collectif Jeunesse et ESS »

### De la concertation à la coopération

Son objet principal est d'identifier, de rassembler les acteurs, de les faire coopérer. Ce sont des structures portées par des jeunes ou dont les jeunes en sont bénéficiaires. Leur point commun est la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la création d'activité et la prise d'initiatives dans l'ESS.

## Objet de cette coordination

Le collectif doit veiller à ce que ses travaux évoluent en fonction des besoins et attentes de ses membres.

Les objectifs de ce collectif :

- ✓ Permettre l'interconnaissance des structures
- ✓ Mettre en synergie, mutualiser les compétences des acteurs
- ✓ Développer des partenariats entre structures
- ✓ Mettre en place des actions communes entre des membres du collectif autour des questions de jeunesse, ESS et entrepreneuriat dans l'ESS en Nouvelle Aquitaine.

## Fonctionnement

- Effectuer une veille active des structures.
- La fréquence des rencontres est à déterminer en fonction du rythme de travail du groupe et les disponibilités des structures participantes au collectif. Une moyenne de 4 fois par an semble pertinente. Ces rencontres se déroulent sur une journée entière.
- Une invitation et un ordre du jour sont à envoyer avant chaque rencontre.
- Un compte-rendu écrit est envoyé aux membres du groupe à l'issue de chaque rencontre.
- Les rencontres se feront de manière alternée sur l'ensemble du territoire.
- Le fonctionnement du collectif suppose un engagement actif de ses membres.

## Composition

Il se compose de l'ensemble des acteurs concernés par la démarche et la mise en œuvre des actions. Il peut également accueillir ponctuellement d'autres acteurs, selon les besoins et les thématiques.

## Signature

Structure .....et/ou individu....., le..... :